

RLRQ, chapitre F-5, r.1 Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction.

RLRQ, chapitre F-5, r.2 Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression.

• Inscription à l'apprentissage et délivrance d'une carte d'apprenti	125,00 \$
• Renouvellement annuel d'une ou de plusieurs cartes d'apprenti	62,50 \$
• Obtention d'un duplicata d'une carte d'apprenti	37,50 \$
• Inscription à un examen de qualification	125,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification	125,00 \$
• Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen	
- en vertu des articles 5, 7 ou 7.1 du chapitre F-5, r.1 ou des articles 10 ou 10.1 du chapitre F-5, r.2	125,00 \$
- en vertu des articles 9 ou 9.1 du chapitre F-5, r.2.....	62,50 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	78,25 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience expiré depuis plus de un an, mais de six ans et moins (78,25 \$) et réadmission à la qualification (125,00 \$)	203,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience expiré depuis plus de six ans, réadmission à la qualification (125,00 \$) et renouvellement de son certificat (78,25 \$) suite à la démonstration du maintien de ses compétences	203,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification expiré depuis plus de six ans, réadmission à la qualification (125,00 \$) et inscription à l'examen (125,00 \$)	250,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	37,50 \$

AUTRES QUALIFICATIONS

BOUTEFEU

• Inscription, admission à l'examen et délivrance du certificat de qualification	125,00 \$
• Renouvellement du certificat de qualification	125,00 \$
• Inscription à une reprise de l'examen de qualification.....	125,00 \$
• Délivrance du certificat de qualification après exemption de l'examen de qualification	125,00 \$
• Obtention du duplicata du certificat de qualification	37,50 \$

EAU POTABLE ET EAUX USÉES

• Inscription, admission à l'examen (s'il y a lieu) et délivrance d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	125,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'une carte d'apprenti	37,50 \$
• Renouvellement d'un ou de plusieurs certificats de qualification ou d'une attestation d'expérience	125,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification	125,00 \$
• Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'apprentissage ou de l'examen de qualification	125,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	37,50 \$

QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE HALOCARBURES

• Inscription, admission à l'examen et délivrance d'un certificat de qualification	125,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification	125,00 \$
• Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen de qualification.....	62,50 \$
• Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification	37,50 \$

SOUDAGE SUR APPAREILS SOUS PRESSION

• Inscription, admission à l'examen et délivrance d'un certificat de qualification	125,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification	125,00 \$
• Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen de qualification.....	125,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification avec examen de qualification	125,00 \$
• Obtention d'un duplicata du certificat de qualification	37,50 \$

TUYAUTERIE DE PROCÉDÉS TECHNIQUES

• Inscription à l'apprentissage et délivrance d'une carte d'apprenti	125,00 \$
• Renouvellement annuel d'une carte d'apprenti	62,50 \$
• Obtention du duplicata d'une carte d'apprenti	37,50 \$
• Inscription à l'examen de qualification.....	125,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification	125,00 \$
• Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen de qualification	125,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	78,25 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience expiré depuis plus de un an, mais de six ans et moins (78,25 \$) et réadmission à la qualification (125,00 \$)	203,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification expiré depuis plus de six ans, réadmission à la qualification (125,00 \$) et inscription à l'examen (125,00 \$)	250,00 \$
• Obtention du duplicata d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	37,50 \$

PROGRAMME DU SCEAU ROUGE

• Inscription, admission à l'examen et délivrance du certificat de qualification	305,00 \$
• Pour les certifiés de la Commission de la Construction du Québec (CCQ): Étude du dossier, inscription, admission à l'examen de qualification et émission du certificat de qualification.....	325,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification	305,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification	37,50 \$